RÉCUPIDÉE

Achat & Vente en ligne de projets

Dossier de Presse

15 novembre 2017

Récupidée.com

Achat & Vente de projets

SOMMAIRE

01 Constats

02 Récupidée, le concept

03 Qu'acheter ? que vendre ?

04 Fonctionnement

05 Les vendeurs, les acheteurs

06 Historique et chiffres-clés

08 La presse en parle

RÉCUPIDÉE

L'économie circulaire appliquée aux actifs immatériels

«Aujourd'hui, on récupère et on recycle presque tout : matériaux, outils, objets, vêtements .. Même les plus grands chefs étoilés réalisent d'excellents menus avec les épluchures, carcasses et autres détritus.
Au-delà d'une aspiration écologique et citoyenne, les avantages sont multiples et concernent l'ensemble des parties impliquées. Il permet de valoriser le travail qui a été fait précédemment. Et si l'économie circulaire s'appliquait aussi aux documents numériques, projets d'entreprise et actifs immatériels ?»

38%

des français

ont déjà acheté un produit d'occasion en 2017 (17% en 2009)

68%

des dépenses de consommation

des ménages concernent les services et les biens immatériels (47% en 1970)

1 entreprise sur 2

ne survit pas

au-delà de ses 5 premières années.
913 millions d'euros consacrés à l'aide à la création d'entreprise sont ainsi perdus

Étude pour le Salon des Entrepreneurs 2017, étude AFE 2003, rapport CREDOC sur l'Économie Circulaire

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, PRATIQUE LARGEMENT DIFFUSÉE POUR LES BIENS MATÉRIELS, RESTE ENCORE PEU EXPLOITÉE POUR LES BIENS IMMATÉRIELS

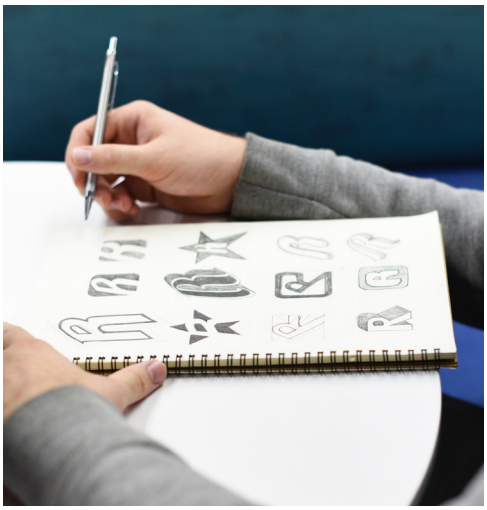

37%

de la population française

envisagerait de créer son entreprise

69%

des 18-29 ans

envisagent de créer leur entreprise

81%

des cas d'abandon

de projet est dû au manque de financement

Eric LECOCQ

Fondateur

"Ayant moi-même déjà lancé et arrêté mon précédent projet d'entreprise, j'ai pu constater à quel point il m'aurait été précieux de rebondir sur des documents existants et de m'inspirer de travaux déjà avancés au moment de la création. Lorsque j'ai décidé d'arrêter le projet, j'ai été sollicité par des gens qui souhaitaient récupérer le travail que j'avais réalisé, afin de lancer leurs propres projets. En plus de pouvoir les aider, je me réjouissais de voir que toutes mes heures de travail ne seraient pas perdues !

J'ai souhaité mettre mon expérience au service des entrepreneurs et porteurs de projets en créant une plateforme sur laquelle cette double demande pourrait être satisfaite. Voilà comment est née Récupidée."

"LORSQU'ILS DÉCIDENT DE METTRE UN TERME À UN PROJET, ENTREPRENEURS, DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ET ÉTUDIANTS AIMERAIENT POUVOIR VALORISER TOUT LE TRAVAIL QU'ILS ONT FAIT. **MAIS À QUI S'ADRESSER ?**

DE L'AUTRE CÔTÉ, CRÉATEURS D'ENTREPRISE ET PORTEURS DE PROJETS AIMERAIENT BIEN TROUVER DES INFORMATIONS ET DOCUMENTS À MOINDRE FRAIS. **MAIS OÙ CHERCHER ?"**

LE CONCEPT

RÉCUPIDÉE APPORTE UNE SOLUTION INNOVANTE EN CRÉANT UNE PLACE DE MARCHÉ, À TRAVERS UNE PLATEFORME COLLABORATIVE PERMETTANT À L'OFFRE ET À LA DEMANDE DE POUVOIR SE TROUVER. LES VENDEURS DÉPOSENT LEURS DOCUMENTS À VENDRE EN LIGNE ET LES ACHETEURS VIENNENT ACHETER LES DOCUMENTS QUI LES INTÉRESSENT. TOUT SE PASSE DE FAÇON DÉMATÉRIALISÉE. LES VENDEURS ET ACHETEURS ONT MÊME LA POSSIBILITÉ DE DIALOGUER ENTRE EUX POUR PLUS DE PRÉCISIONS.

- **Première plateforme à promouvoir la réutilisation d'actifs immatériels non utilisés**
- **Première plateforme à remettre en circulation les aides à la crétion d'entreprise**
- **Rôle de tiers de confiance grâce au paiement sécurisé via un compte séquestre, permettant le transfert d'argent dès acquisition des droits**

QU'ACHETER ? QUE VENDRE ?

DU BUSINESS PLAN, AU BREVET AGROALIMENTAIRE EN PASSANT PAR UN PROJET DE STARTUP COMPLET, ON PEUT ACHETER OU VENDRE TOUS TYPES DE PROJETS ET DOCUMENTS POUR CRÉER, POURSUIVRE OU GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT SUR SON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE.

Brevets
Projets de start-ups
Business plans
...

Contrats
Fichiers clients
Conditions générales de vente
Etudes de marché
...

Logos
Marques
Illustrations
Flyers
Templates
...

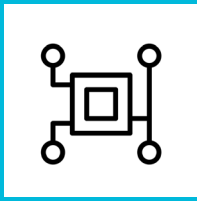

Site internet
Nom de domaine
Base de donnée informatique
...

> TOUTE **BONNE AFFAIRE** VIENT D'UNE **BONNE IDÉE**

FONCTIONNEMENT

DÉPOT	Le vendeur dépose en ligne un document dont il est propriétaire. Il choisit le tarif de vente
COMMISSION	Une commission de 15 % est appliquée au prix du vendeur, avec un minimum de 5€
MISE EN LIGNE	Après validation, l'annonce est publiée sur le site
ACHAT	Après le paiement en ligne sécurisé, le document est envoyé par mail
TRANSFERT MONÉTAIRE	Le montant de la transaction est transféré sur le site qui prélève sa commission
PAIEMENT DU VENDEUR	Paiement du vendeur dès que l'acheteur possède la pleine propriété de l'article

LES VENDEURS

- Entrepreneur arrêtant son projet
- Entreprise faisant de la veille
- Entreprise en cessation voulant valoriser ses actifs
- Etudiant ayant réalisé des études de marchés
- Agences ou freelances voulant valoriser leurs appels à projet ou concours

- Dépôt en ligne gratuit, simple et rapide
- Forte visibilité (présence nationale)
- Un même article peut se vendre un nombre illimité de fois
- Paiement sécurisé (via le module de paiement par un compte séquestre)

LES ACHETEURS

- Créateurs d'entreprise à la recherche d'une idée
- Créateurs d'entreprise souhaitant économiser du temps et de l'argent en trouvant des projets de seconde main, de qualité et à un prix attractif
- Personnes en reconversion

BETA-TESTEURS

Tous les mois un document est donné gratuitement en échange d'un avis sur le site aux cinq premières personnes qui se font connaitre lors de la parution de l'annonce sur Facebook.

- Tarifs attractifs
- Qualité des documents vérifiée avant mise en ligne
- Accès aux documents simple et rapide
- Système d'avis permettent de conforter sur le contenu du document
- Paiement sécurisé (via le module de paiement par un compte séquestre)

Témoignages de vendeurs - Avis d'acheteurs

Ils ont été conquis

Franklin & Nicolas

Monsieur MOTCLE

Nous avons confié plusieurs documents à Récupidée, principalement des études de marché dont nous n'avions plus besoin. Ces documents sont maintenant accessibles et peuvent servir à des entrepreneurs ou des porteurs de projet.
Nous trouvons le concept très intéressant et dans l'ère du temps avec la notion de recyclage.
En plus le concept fonctionne : les documents déposés gratuitement sur la plateforme Récupidée ont généré quelques ventes.

Christian Bonnin

ILLADI

J'ai découvert Récup'Idée tout à fait par hasard, au moment où, avec mon associé, nous prenions la décision d'arrêter notre projet, faute de financement suffisant. Et j'avoue avoir été séduit par l'idée!
J'étais conscient, en mettant un terme à mon projet de startup, qu'elle pouvait aller plus loin, et je pensais que tous les documents que j'avais créés pourraient resservir. Il y avait donc deux axes dans ma décision: donner une seconde chance à un projet bien abouti, aider ceux qui auraient besoin des mêmes documents que moi.
Cela ne m'a pris que quelques minutes pour déposer chaque document, avec un accusé de réception bien pratique dans mes archives. J'ai déposé un grand nombre de supports, en ayant pris soin bien sûr de les anonymiser, pour qu'ils soient utilisables en quelques minutes. Il ne reste plus qu'à trouver des acheteurs ...!

HISTORIQUE

2015
Naissance de l'idée

2016
Prototype du site

Janvier : 8 articles en ligne
Février : 1er article vendu
Juin : 50 articles en lignes
2000 visiteurs mensuels

2017
Refonte du site

Une centaine d'articles en vente :
- Mise en vente du premier brevet industriel
- Mise en vente du premier projet de Start up

Refonte du site et amélioration des options
6000 visiteurs uniques mensuel

CHIFFRES-CLÉS

107 Articles en ventes	145 Ventes effectuées
6000 Visiteurs mensuels	120 000 Euros : article le plus cher du site
150 Euros : chiffre réalisé tous les mois par un vendeur d'étude de marché	

LA PRESSE EN PARLE

LUNDI 14 MARS 2016 LE BIEN PUBLIC

ACTU ÉCONOMIE BOUR

FRANCE INTERNET

Un site qui recycle des projets d'entreprise abandonnés

Vous avez travaillé sur un projet d'entreprise qui n'a jamais abouti. Attention, tout n'est pas perdu. Récupidée va vous permettre de valoriser ce travail.

50 % des créateurs d'entreprise ne c leur projet. Photo Pierre HECKLER

Eric Lecocq a eu la brillante idée de créer une entreprise de recyclage d'idées. Il vient de monter un site Internet appelé www.recupidee.com qui permet à des créateurs d'entreprise d'acheter des projets abandonnés.

Il raconte avoir imaginé ce concept lorsqu'en 2012, il se voit obligé d'abandonner son activité de conciergerie pour particuliers et entreprises. «"Depuis, j'ai été contacté par des porteurs de projet voulant se lancer dans ce domaine. […] Un jour, on m'a demandé des documents de type contrats de partenariat. » C'est alors qu'il se demande : « Pourquoi ne pas créer une plateforme dans laquelle les porteurs de projet de création d'entreprise pourraient acheter des projets abandonnés ? »

Il estime que 50 % des créateurs d'entreprise ne concrétisent pas leur installation et 50 % des sociétés ne passent pas le cap des cinq ans. Pour tous les porteurs de projet, tout ce travail réduit à néant est synonyme de pertes, parfois considérables.

Un coût attractif

Récupidée propose donc de mettre en vente les documents qui ont servi à créer l'entreprise. Il peut s'agir d'un logo, d'un contrat, d'une marque, de conditions générales de ventes, de business plan ou encore d'études de marché. Ces informations peuvent aus étudiant existant Cela pe d'avanc dans leu reste att des doc main.

Le dépô sente ur 5 et 15 € nue par Pour fai de docu Lecocq te prem platefor

CHENÔVE EN

24 heures pour créer

L'association d'entraid solidaire) organise un dre du 8 au 10 avril, à l culture, à Chenôve. teurs de projets parti appelé "24 heures chr 24 heures pour propo business plan, dévelo ment, présenter un p devant un jury de pr

Éric Lecoq : recupidee.com recycle votre travail

Dijon

Biochimiste de formation, Éric Lecoq est un habitué des idées innovantes et sortant des sentiers battus, dans le domaine des services. En 2008 il avait créé Prestige Concierge, une entreprise de conciergerie qui a perduré jusqu'en 2012. *« Mon envie d'entreprendre étant toujours là,* raconte-t-il, *j'ai donné naissance au début de l'année à recupidee.com, une plateforme d'achat-vente de documents pour aider les créateurs d'entreprises ».* L'idée lui est venue parce que, lorsque, par le passé, il avait eu l'occasion de participer à différents forums consacrés aux créateurs d'entreprises, il avait été interpellé par de nombreuses personnes qui lui demandaient des documents ou des contrats concernant son ancienne entreprise.

Partant de ce constat, il a donc mis en place recupidee.com, afin de valoriser tous ces documents qui ont réclamé du temps dans leur conception, et pour lesquels, le fait de ne plus servir, une fois la cessation d'activité intervenue, était une vraie perte de valeur. Annonces certifiées, paiement sécurisé : recupidee.com s'inscrit dans une légalité rigoureuse.

Avec ces prix uniques, la plateforme collaborative, est avant tout une aide pour les entreprises. Différentes options sont à la disposition des vendeurs pour que leurs documents soient vendus au plus vite et qu'ils ne soient pas, par la suite, supprimés.

DOCUMENTS À VALORISER

Recupidée s'adresse à trois types d'entrepreneurs, les premiers sont les étudiants en école de commerce, qui veulent faire des études de marchés. Il y a ensuite les entreprises en cessation ou liquidation et aussi les entreprises en activité, qui souhaitent se diversifier ou changer de stratégies. Toutefois la plateforme ne simplifie pas les démarches administratives, une entreprise en pleine cessation d'activité devra passer par la justice, dont le tribunal de commerce, mais ses documents tel que les statuts, les contrats, la marque ou les logos, eux, pourront être vendus directement sur recupidee.com.

Depuis la création du site, Éric Lecoq recense 2.500 visiteurs, une vingtaine de références en vente, des documents déjà commercialisés. Quant à la vidéo de présentation, elle compte déjà deux cents vues. Avec sa plateforme novatrice l'ancien entrepreneur espère valoriser une foule de documents et données qu'on avait peut-être, par le passé, tendance à jeter un peu vite. Il espère ainsi contribuer à la satisfaction des futurs créateurs et entrepreneurs en accomplissant juste du recyclage d'idées. Une idée toute simple, encore fallait-il y penser!

TASLIMAH ABDOU HAMZA

recupidee.com

LE JOURNAL DU PALAIS DE BOUR

CONTACT :

Eric LECOCQ

06 84 62 61 11
contact@recupidee.com

www.recupidee.com
Facebook/recupidee

Récupidée.com
RDS Dijon 504775149

Crédits photos et images : Récupidée - Unsplash - Noun Project